



Travaux pratiques

EDU 1072

TECHNIQUE D'OBJECTIVATION (T-6)
L'entretien d'autoconfrontation

TECHNIQUE D'OBJECTIVATION (T-6)

L'entretien d'autoconfrontation

Description

D'une manière générale, l'entretien d'autoconfrontation est une démarche qui « consiste à demander aux acteurs confrontés à des traces de leur action (l'enregistrement vidéo) de décrire, de montrer et commenter cette action pas à pas, lors d'un entretien guidé par le chercheur » (Durand, Ria et Flavier, 2002, p. 84). On cherche à répondre aux questions suivantes : Quels éléments perçus (ou rappelés) sont significatifs? Quelles sont les préoccupations, les attentes de l'acteur? Quelles sont les connaissances mobilisées par l'acteur? Quelle est l'action? Quelles connaissances sont en cours de construction? L'entretien d'autoconfrontation peut être simple ou croisé. « L'autoconfrontation dite "simple" met en présence le sujet, le chercheur et les images : à l'activité du sujet qui dit ce qu'il fait ou ce qu'il aurait pu ou ne pas faire en se voyant à l'écran, répond l'activité du chercheur qui, voulant s'assurer une bonne compréhension, conduit la pensée du sujet par l'entretien » (Baillat et Andrieux, 2005, p. 4). Dans l'entretien d'autoconfrontation croisé, deux pairs coanalysent les traces de l'action. « En s'adressant à un collègue de travail censé partager la même expérience professionnelle, c'est l'occasion pour chacun d'eux, au travers des controverses qui vont surgir, de percevoir et de penser les choses autrement, de permettre le développement de l'expérience. (...) L'autoconfrontation simple joue un rôle de déclencheur dans le processus de prise de conscience puis l'autoconfrontation croisée, dans laquelle les sujets réinjectent des questionnements apparus lors des autoconfrontations simples, met à jour des préoccupations restées jusque-là dans l'ombre dans la confrontation des façons de faire » (Mouton, 2004, p. 2).

En éducation, on trouve des exemples de l'utilisation de l'entretien d'autoconfrontation pour soutenir l'apprentissage dans un contexte de formation initiale (Bruno-Meard et al., 2007; Ria et al., 2004), pour évaluer des acquis, pour soutenir le perfectionnement, dans un contexte de formation continue (Flavier et al., 1998; Espinassy, 2006), ou pour évaluer de nouvelles technologies (Cahour, 2006; Cahour et al., 2007; Leblanc et al., 2001).

Dans le contexte de ce cours, l'entretien d'autoconfrontation est d'abord utilisé afin de conserver des traces de votre travail dans les activités pratiques que vous avez choisi de réaliser durant la phase d'engagement et de faciliter l'application du processus de la pratique réflexive. Puisque l'entretien d'autoconfrontation met en présence deux

acteurs, le sujet (s) et le chercheur (c), nous vous suggérons de former une équipe et de conclure une entente de réciprocité avec un autre apprenant ou un collègue de votre milieu de pratique. Ainsi, vous pourrez expérimenter les deux rôles : celui de chercheur (c) pour l'entretien de l'autre et celui de sujet (s) pour votre propre entretien. Chaque entretien d'autoconfrontation devrait durer environ une heure.

Mode, format, outils

Il importe d'utiliser le mode vidéo pour conserver adéquatement des traces de la tâche réelle sur laquelle portera l'entretien d'autoconfrontation. Vous pouvez tout de même choisir le format et les outils que vous souhaitez pour ce faire.

Il est aussi nécessaire de recourir à l'enregistrement audio ou vidéo pour conserver adéquatement des traces de l'entretien d'autoconfrontation. Dans ce cas également, vous pouvez choisir le format et les outils qui vous conviennent.

Pour garder les autres traces de votre activité, vous pouvez choisir le mode, le format et les outils appropriés.

L'entretien d'autoconfrontation s'apparente à l'entretien d'explicitation (T-5). La principale différence entre les deux réside dans la présence ou l'absence de support mnémonique : l'entretien d'explicitation se déroule sans support mnémonique, alors que l'entretien d'autoconfrontation se déroule avec un support mnémonique, comme l'enregistrement vidéo de la tâche réelle sur laquelle porte l'entretien.

Démarche suggérée

Vous trouverez ci-dessous la démarche suggérée pour utiliser l'autoconfrontation comme un instrument de soutien de votre analyse réflexive. Les éléments mentionnés visent à conserver suffisamment de traces de vos activités pour alimenter cette analyse.

Phase 1 : je planifie

Durant cette phase, vous devez déterminer les moyens que vous utiliserez pour garder des traces de vos réalisations en vue d'accomplir les travaux notés 2 et 3. Pour ce faire :

- choisissez votre équipier et assurez-vous de sa disponibilité pour participer à son entretien (en tant que sujet) et au vôtre (en tant que chercheur);
- choisissez un format et des outils d'enregistrement vidéo pour documenter la tâche réelle sur laquelle portera votre entretien d'autoconfrontation;

- décidez si l'entretien d'autoconfrontation aura lieu en face-à-face ou à distance;
- choisissez un format et des outils d'enregistrement pour documenter l'entretien d'autoconfrontation;
- déterminez si vous utiliserez : 1. un entretien d'autoconfrontation simple (sujet-chercheur) ou 2. un entretien d'autoconfrontation simple (sujet-chercheur), suivi d'un entretien d'autoconfrontation croisé (la confrontation des deux apprenants regardant la même activité);
- familiarisez-vous avec le rôle et les responsabilités du chercheur (c) et du sujet (s). Au besoin, rédigez des notes personnelles ou préparez des aides à la tâche portant notamment sur les aspects suivants :
 - les objectifs,
 - le déroulement,
 - les conditions de succès,
 - les techniques de questionnement,
 - les techniques de relance.

Phase 2 : je m'engage

Durant cette phase, vous devez garder des traces de vos réalisations en vue d'accomplir les travaux notés 2 et 3. Pour ce faire :

- enregistrez la tâche réelle sur laquelle porte l'entretien d'autoconfrontation en mode vidéo;
- rassemblez les traces de vos activités autres que l'entretien d'autoconfrontation : des documents (un rapport d'analyse des besoins, le matériel pédagogique, la grille d'évaluation des compétences, le budget, l'échéancier, etc.);
- visionnez l'enregistrement vidéo de l'activité durant l'entretien d'autoconfrontation;
- enregistrez l'entretien d'autoconfrontation;
- dans votre rôle de chercheur (c), veillez à :
 - mettre en place les conditions de l'autoconfrontation,
 - développer des compétences d'observation,
 - faire décrire l'action,
 - faire décrire les pensées, les éléments qui déterminaient l'action, les perceptions, les sentiments;

Au besoin, utilisez les notes personnelles ou les aides à la tâche préparées durant la phase 1 et prenez des notes.

- dans votre rôle de sujet (s), veillez à verbaliser :
 - l'action,
 - les pensées,
 - les éléments qui déterminaient l'action,
 - les perceptions,
 - les sentiments.
- soyez vigilant dans votre emploi du temps. Respectez la période prévue pour réaliser votre entretien d'autoconfrontation;
- transcrivez le contenu de l'entretien d'autoconfrontation.

Phase 3 : j'analyse

Durant cette phase, vous analyserez les traces de vos réalisations en vue d'accomplir le travail noté 3. Pour ce faire, vous pourriez notamment :

- expliquer ce que les actions décrites incarnent pour ce qui est des buts, des représentations, des référents théoriques, des valeurs et des fondements;
- faire ressortir les similitudes, les différences et les contradictions entre ce que vos actions indiquent et ce que vous souhaitez faire, les théories auxquelles vous pensiez vous référer, le modèle pédagogique qui vous sert de référence;
- examiner les hésitations dans votre discours pour savoir ce qu'elles signifient.

Exemple

L'exemple suivant est fourni simplement à titre d'information.

Bruno-Meard, Françoise, Chalis, Sébastien, Euzet, Jean-Paul et Meard, Jacques (2007). Les règles de métier à l'épreuve de la pratique de classe. Exemple d'un dispositif d'aide en cours de stage des professeurs d'école stagiaires à l'IUFM Célestin Freinet (académie de Nice). *Qu'est-ce qu'une formation professionnelle universitaire des enseignants?* , Tome 1, 303-309. Récupéré de http://www.lille.iufm.fr/IMG/pdf/303-309_BRUNO-MEARD_Tome1.pdf

Suggestions de références bibliographiques

Des suggestions supplémentaires se trouvent sous l'onglet « Ressources » du site Web de ce cours.